

Réunion des référents de quartier

Du 3 février 2023

➤ Recensement

Le recensement de la population est en cours sur la commune.

Il faut absolument se faire recenser.

Il est demandé aux référents de faire le relais de l'information pour que tous les habitants soient recensés

➤ Points sur les demandes des référents

Toutes les demandes d'intervention doivent être envoyées aux adresses mail suivantes :

viécitoyenne@banyuls-sur-mer.com

s.coussanes@banyuls-sur-mer.com

➤ Date des réunions de quartier

Pour les mas il ne faut pas mettre les réunions le mercredi.

➤ Service Etat civil

Un nouveau service pour les cartes d'identité et les passeports est opérationnel depuis janvier.

Une personne spécialisée, fonctionnaire territoriale, a été recrutée pour ce besoin spécifique.

➤ Rue Clemenceau

Des trçages au sol ont été fait dans le cadre de la mise en place de la fibre optique.

C'est une obligation de marquer les réseaux mais cela ne veut pas dire que la route sera ouverte.

La fibre sera déployée à 50% en 2023 et 100% en 2024.

-

➤ Ramassage dans l'arrière-pays.

Les services municipaux passent régulièrement mais le problème ce sont les incivilités.

Il est signalé un problème sur un terrain privé où une personne entrepose des déchets (machine à laver...). La PM est au courant.

Une mise en demeure sera réalisée.

➤ Réseau d'eau

Beaucoup de casses de réseau ont eu lieu allée des elmes et au séris.

Les voies seront regoudronnées en partie ou en totalité.

Des négociations sont en cours avec la CCACVI.

➤ Travaux de voirie

Il faut rappeler aux entreprises l'obligation de pré-signalisation des chantiers pour ne pas causer des problèmes de circulation.

➤ Aménagement entrée de ville

L'entrée de ville va être refaite pour mieux sécuriser la sortie du CHM. La végétalisation a été taillée.

De grandes lettres pour former le nom de « Banyuls-sur-Mer » vont être posées avec un éclairage spécifique.

Le tout sera paysagé.

Un ralentisseur sera réalisé au niveau de l'arrêt de bus.

➤ **CHM**

La ville a dû construire un chenal qui a coûté 3 millions d'euros. La ville a investi 800K€.

L'objectif était de maintenir de l'emploi à Banyuls. Ce sont plus de 220 emplois qui ont été préservés.

➤ **Quel avenir pour les anciennes maisons de retraite ?**

Un projet pour réunir tous les professionnels de santé dans un même lieu est à l'étude.

La consultation des professionnels est en cours.

Beaucoup sont pour le projet.

Le lieu n'est pas encore arrêté car cela peut être soit sur Paul REIG soit sur Vincent Azéma

Les financements possibles sont également regardés.

Paul Reig est en zone rouge inondation mais il n'y aura plus de lieu de sommeil au rez-de-chaussée donc il est peut être possible d'envisager un réaménagement.

Les services de l'Etat vont être consultés sur cette possibilité.

Vincent Azéma a d'autres contraintes (problème de parking...)

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas laisser Paul Reig en friche.

Il faut donc anticiper sa reconversion.

Il avait été évoqué de mettre une pépinière d'entreprises à Paul Reig.

Finalement, en partenariat avec la CCACVI (qui a la compétence économique), un pôle d'économie bleue sera aménagé plutôt à Bartissol car cela semble envisageable plus rapidement (2026)

Bartissol accueillera également une médiathèque et des locaux pour les associations ce qui en fera un véritable tiers lieu.

Ce projet sera très bien subventionné grâce à l'Etat et la région.

C'est une chance pour la ville car cela va permettre la création d'emplois qualifiés.

Parallèlement, un local au port est en train d'être aménagé pour la réalisation d'un espace de recherche pour la société plastic@sea.

Le chantier devrait commencer mi-mars car en attendant une ligne haute tension doit être déplacée puisqu'elle passe sous le local prévu.

➤ **Panneaux solaires**

La couleur noire est interdite sur la commune.

Pourquoi il y en a sur l'observatoire océanologique ?

Les permis de l'université sont signés par le préfet.

Les panneaux noirs sont interdits depuis 2 ans.

Le permis est antérieur.

Pour les panneaux de Bartissol ?

Il y avait un problème de toiture qui fuyait et qui devenait dangereuse.

Il fallait plus d'un million d'euros pour la refaire.

Une solution a été trouvée avec la pose de panneaux photovoltaïques.

L'architecte des bâtiments de France a été consulté à l'époque et comme le toit était noir il a préconisé des panneaux de couleur noir.

Depuis 2 ans la ville a été proposée pour être grand site Occitanie.

De ce fait, nous sommes rentrés dans la procédure de Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Ce a pour conséquence de devoir mettre en place des règles plus strictes afin de préserver notre patrimoine et les paysages.

Actuellement la ville s'appuie sur le règlement du PLU qui impose une toiture en tuile canal rouge.

Une modification du PLU sera réalisée pour renforcer la réglementation en la matière.

➤ **Bibliothèque**

La bibliothèque a été fermée depuis le 1^{er} janvier.

Elle sera ouverte à partir du 1^{er} mars gérée par la communauté de communes.

Ensuite elle sera transférée à Bartissol quand le lieu sera aménagé.

➤ **Demandes :**

- Arrêt de bus-allée des Elmes

Il faut placer une poubelle.

- Route des mas

Il faudrait la débroussailler tout le long car il y a des problèmes de visibilité.

- Avenue de la gare

Il y a un problème de bitume qui s'affaisse.

- Col de Banyuls

La ville affiche son soutien pour l'ouverture du col de Banyuls.

Une réunion en Préfecture est prévue au cours du mois de février sur ce sujet.